

G R O U P E  
**AGÉCO**

**REVUE DE LITTÉRATURE SUR LA DÉFINITION  
DES EMPLOIS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT**

PRÉSENTÉ À



**HortiCompétences**

Comité sectoriel de main-d'œuvre  
EN HORTICULTURE ORNEMENTALE -  
commercialisation et services

RAPPORT FINAL

OCTOBRE 2017

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

Isabelle Charron, responsable du mandat

Andréa Vallejos, analyste

Marie Chochoy, analyste

Jean-Pierre Revéret, réviseur externe

Révision linguistique : Monique Mercier

## AVANT PROPOS

Alors que les enjeux liés à l'environnement s'accroissent à l'échelle planétaire et locale, le milieu de l'enseignement et le marché du travail ont été extrêmement sollicités ces dernières années pour former et fournir divers professionnels et corps de métier devant gérer l'une ou l'autre des facettes de la question environnementale. Alors que les emplois rattachés à ce secteur ont initialement beaucoup été définis par des métiers visant à dépolluer et améliorer la qualité de l'air, de l'eau ou des sols, l'élargissement de la question environnementale, à des notions économiques et sociales notamment, est venu imposer une réflexion sur l'inclusion ou non de certains secteurs d'activités et de professionnels dans la grande famille de « l'environnement ». C'est dans cet esprit qu'EnviroCompétences, comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement, a mis en place en 2015 un comité de travail pour réfléchir à la question de la définition d'un « emploi vert » dans un contexte de transformation rapide du secteur. Une définition a été retenue à l'issue des travaux et les faits saillants des consultations tenues se trouvent dans le *Rapport synthèse du comité de travail sur la définition des emplois verts* (octobre 2015).

Néanmoins, ces travaux récents ne font pas l'unanimité et ne rejoignent pas adéquatement certains participants à la démarche, dont ceux issus du secteur de l'horticulture ornementale. Ainsi, certaines définitions auraient été écartées, par exemple celles de l'Institut de la statistique aux États-Unis ou encore les réflexions proposées à l'échelle internationale par l'Organisation Internationale du travail (OIT). Il semble donc opportun de pousser la réflexion sur l'inclusion des emplois verts, et en particulier pour le secteur de la commercialisation et des services de l'horticulture ornementale qui se retrouve moins bien capté dans le document d'EnviroCompétences. En effet, dans un contexte où il y a une reconnaissance de l'importance d'agir sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques, les interventions en matière d'infrastructures vertes apparaissent particulièrement interpellées. À ce titre, les professions et métiers du secteur de l'horticulture ornementale sont concernés au premier plan.

C'est dans ce contexte qu'HortiCompétences souhaite être accompagné pour dresser un bilan plus large et objectif des définitions des emplois verts et verdissants. L'objectif principal de l'étude consiste donc à réaliser une revue de littérature sur l'évolution de la définition de ces emplois afin de documenter la diversification et l'élargissement des professions et milieux de travail, et de s'interroger en particulier sur l'inclusion possible de certains secteurs d'activité et professions liés à l'horticulture ornementale.

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique .....	1
1.1	Revue de littérature .....	1
1.2	Définition de l'horticulture ornementale : secteurs et professions .....	2
2.	Bilan des définitions.....	3
3.	Recensement sur les stratégies existantes pour la promotion d'emplois verts.....	12
3.1	Emplois qui se positionnent comme emplois verts .....	12
3.1.1	Étude des sites de recherche d'emploi spécialisés en environnement.....	12
3.1.2	Valorisation des métiers horticoles affichés sur les sites de recherche d'emploi.....	15
3.2	La formation .....	16
3.3	Programmes gouvernementaux.....	18
4.	Conclusion.....	20
	Annexe 1 Description des codes CNP rattachés à l'horticulture ornementale .....	21

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Liste des références identifiées pour la revue de la littérature .....	1
Tableau 1.2	Codes de professions associés au secteur de l'horticulture ornementale selon la CNP .....	2
Tableau 1.3	Secteurs d'activités associés au secteur de l'horticulture ornementale selon la nomenclature SCIAN .....	2
Tableau 2.1	Bilan des définitions d'emploi vert selon l'organisation .....	4
Tableau 2.2	Professions pratiquées en horticulture ornementale pouvant être considérées comme « verts » selon les études consultées .....	9
Tableau 3.1	Liste des sites de recherche d'emploi vert consultés.....	14

## 1. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

### 1.1 REVUE DE LITTÉRATURE

La première étape de cette étude consiste à passer en revue une série de récents travaux du milieu gouvernemental, industriel et institutionnel, s'étant intéressée à définir les emplois dits « verts ». En effet, il existe une variété de taxonomies et de systèmes de classement conçus pour décrire les industries, les secteurs et les professions d'une économie. Déterminer lesquels s'intègrent à la famille d'emplois verts et sous quelles conditions les utiliser requière un travail de réflexion. De nombreuses organisations spécialisées se sont dotées d'une définition et un cadre conceptuel pour appréhender la notion d'emplois verts. L'approche utilisée pour la revue de littérature consiste à examiner ces définitions dans les travaux de recherche réalisés au Québec, en Amérique du Nord et en Europe pour ensuite préciser si les emplois associés à l'horticulture ornementale s'intègrent à la définition de celles-ci. Le Tableau 1.1 présente la liste des travaux qui seront examinés. Ces références ont été sélectionnées parce qu'elles émanaient soit d'organisations gouvernementales ou encore de groupes de réflexion reconnus et liés à l'organisation du travail (ex. : Organisation internationale du travail (OIT)).

**Tableau 1.1**  
Liste des références identifiées pour la revue de la littérature

Nom de l'organisation	Titre de l'étude
Bureau of Labor Statistics des États-Unis	The BLS Green Job Definition ( <a href="https://www.bls.gov/green/#definition">https://www.bls.gov/green/#definition</a> )
ECO-Canada	Defining the Green Economy. Labor market research study, 2011.
EnviroCompétences	Rapport synthèse du comité de travail sur la définition des emplois verts, 2015.
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)	Les emplois verts au Québec, Définition et appréciation de leurs risques chimiques ou biologiques potentiels pour la santé des travailleurs, Rapport R-875, 2015.
Institut de la statistique du Québec	Enquête québécoise sur l'industrie de l'environnement, 2011.
Jobs for the Future	Exploring the Green Infrastructure Workforce, 2017.
Ministère du travail, de l'emploi et de la santé – France	Les professions de l'économie verte : typologie et caractéristiques, Direction de l'animation de la recherche, des études et statistiques, 2012.
Ministère de la Transition écologique et solidaire	L'évolution des métiers et compétences ( <a href="https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/levolution-des-metiers-et-competences">https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/levolution-des-metiers-et-competences</a> )
Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte	Rapport d'activités 2014.
Organisation internationale du travail	Les programmes des emplois verts de l'OIT, 2009.
Programme des Nations Unies pour l'environnement	Emplois verts: Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone, 2008.
SWITCH	Assurer l'essor des emplois verts au Québec – Recommandations préliminaires, 2014.
Agence française pour la biodiversité	Les métiers de la biodiversité – Portail de ressources ( <a href="http://metiers-biodiversite.fr/">http://metiers-biodiversite.fr/</a> )

De manière complémentaire, un recensement sur les approches mises de l'avant pour faire la promotion ou l'affichage des emplois ou choix de carrière considérés comme « verts » a été réalisé. Plus particulièrement, nous avons recensé les institutions d'enseignement professionnel, collégial et universitaire (programmes de premier et deuxième cycle), programmes gouvernementaux, milieu professionnel et organisationnel (ex. : Green Jobs).

## 1.2 DÉFINITION DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE : SECTEURS ET PROFESSIONS

À la suite de la revue de littérature, nous avons confronté les définitions proposées pour les emplois verts avec les professions de l'horticulture ornementale. Cette industrie se divise en trois secteurs : la production, les services et la commercialisation. Les entreprises et les professions liées à ce secteur peuvent être identifiées à partir de deux typologies : les codes de la Classification nationale des professions (CNP) et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le Tableau 1.2 et le Tableau 1.3 présentent respectivement la liste de professions et la liste d'activités associées à l'horticulture ornementale. Une description plus détaillée des codes CNP et des SCIAN est disponible en annexe 1.

**Tableau 1.2**

### Codes de professions associés au secteur de l'horticulture ornementale selon la CNP

Code CNP	Description
0621	Directeurs/directrices –commerce de détail et de gros
0822	Gestionnaires en horticulture
2152	Architectes paysagistes
2225	Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
6421	Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses –commerce de détail
8255	Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture
8432	Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains

Source : Statistique Canada. 2017. Classification nationales des professions (CNP)

**Tableau 1.3**

### Secteurs d'activités associés au secteur de l'horticulture ornementale selon la nomenclature SCIAN

Code SCIAN	Description
111421	Culture en pépinière et arboriculture
111422	Floriculture
411130	Grossistes-distributeurs de produits et plantes de pépinières
444220	Pépinières et centres de jardinage - Commerce de détail
4531	Fleuristes - Commerce de détail
541320	Services d'architecture de paysage
561730	Services d'aménagement paysager

Source : Statistique Canada. 2017. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012

## 2. BILAN DES DÉFINITIONS

---

Dans l'ensemble, le terme « vert » est associé à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. Afin de couvrir ce large concept, la majorité des travaux consultés s'appuient sur deux approches pour définir un emploi vert soit « l'approche industrielle et l'approche basée sur l'emploi »<sup>1</sup>. La première regarde l'activité principale d'une compagnie, soit les biens produits ou les services rendus. La seconde approche se concentre plutôt sur les compétences, la formation, l'expertise et la finalité de la profession occupée. Soulignons aussi que certaines définitions campent le concept plus largement, afin de couvrir à la fois des emplois de secteurs industriels liés au développement de l'économie verte, et d'inclure des expertises et emplois liés au « verdissement » des opérations de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le Tableau 2.1 présente la définition d'emplois verts pour chacune des études consultées. Une analyse commentée suit.

---

<sup>1</sup> SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec. « Assurer l'essor des emplois verts au Québec – Recommandations préliminaires, janvier 2014 », tiré du site [allianceswitch.ca](http://allianceswitch.ca), consulté le 21 août 2017.

**Tableau 2.1**  
**Bilan des définitions d'emploi vert selon l'organisation**

Nom de l'organisation	Définition d'emploi vert	Exemples de secteurs et de professions
Bureau of Labor Statistics des États-Unis	Les emplois verts sont: 1- Emplois impliqués dans la production de biens et de services qui visent à protéger et améliorer la qualité de l'environnement et la préservation des ressources naturelles; 2- Emplois détenus par des travailleurs dont les tâches consistent à rendre plus écologiques l'ensemble des processus de production de leur entreprise, et/ou à faire en sorte que celle-ci réduise sa consommation de ressources naturelles.	Préservation du bois (SCIAN 321114)  Culture de soya – producteur certifié biologique (SCIAN 111110)
ECO Canada	Un emploi vert est un emploi où une personne travaille majoritairement avec de l'information, des technologies ou des matériaux qui minimisent l'impact environnemental, et qui requiert des compétences spécialisées, des savoirs, des formations ou une expérience pertinente à ces domaines.	Exemples de compétences recherchées : Connaissances spécifiques en matière d'environnement Connaissance sur la conservation d'énergie
EnviroCompétences	Un emploi vert est un emploi qui applique ou développe directement des informations, des technologies ou de l'équipement qui diminuent l'impact environnemental et qui requièrent aussi des compétences spécialisées, des connaissances ou des expériences liées à ce domaine. Sont également inclus les emplois individuels qui passent 50 % et plus de leur temps de travail dans des activités associées à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources ou à la durabilité environnementale.	
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	Peut être considéré comme vert, tout emploi visant directement à réduire l'impact environnemental des activités humaines et qui souscrit aux principes du développement durable. Les emplois verts, qui peuvent requérir des habiletés et des connaissances spécifiques, exigent le développement, l'innovation ou l'utilisation de technologies, techniques ou procédés adaptés.	Ingénieurs en efficacité industrielle (CNP 2141) Calorifugeurs - spécialiste de l'isolation thermique (CNP 7293)



Institut de la statistique du Québec	L'ISQ identifie et catégorise l'emploi des entreprises environnementales sous deux catégories: les emplois environnementaux et autres qu'environnementaux. Les emplois environnementaux sont les emplois où les employés consacrent la majorité de leurs heures de travail à la production, à la recherche et développement ainsi qu'à la commercialisation de biens ou de services environnementaux.	Réseaux d'aqueduc et système d'irrigation (SCIAN 22131)  Fabrication de pompes et de compresseurs (SCIAN 333910)
Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) <sup>1</sup>	Le qualificatif de «vert» est utilisé de façon générique, pour des activités d'entreprises ou pour des métiers individuels. Deux groupes de métiers sont considérés, les métiers verts et les métiers verdissants. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vert : un métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement.</li> <li>- Verdissant : un métier dont la finalité n'est pas environnementale mais qui intègre de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste.</li> </ul>	Secteur de la fabrication d'instrumentation scientifique – production d'instruments de mesure et contrôle de la protection de l'air  Métiers verdissants : Poseur de revêtements rigides – requiert une connaissance des nouvelles réglementations d'isolation thermique, des techniques de mise en œuvre des nouveaux éco-matériaux et des déchets d'un chantier pour un tri rigoureux
Organisation internationale du travail	Les emplois sont considérés comme verts lorsqu'ils aident à réduire l'impact négatif sur l'environnement et qu'ils débouchent à terme sur des entreprises et des économies durables d'un point de vue environnemental, économique et social.	
Programme des Nations Unies pour l'environnement	Les « emplois verts » sont définis comme des emplois dans l'agriculture, l'industrie, les services et l'administration qui contribuent à la préservation ou au rétablissement de la qualité de l'environnement. De plus, les emplois verts doivent se conformer à la définition du travail décent, telle que définit par l'OIT.	

---

SWITCH Aucune définition d'établie, SWITCH recommande toutefois au gouvernement du Québec d'adopter une définition « commune, inclusive et claire d'emplois verts et verdissants » comme celle du Bureau of Labor Statistics des États-Unis. Une définition plus transversale, qui va au-delà des emplois liés à des secteurs industriels traditionnels, est donc privilégiée par SWITCH.

---

Agence française pour la biodiversité (AFB) L'économie verte concerne les métiers dits « verts », à finalité environnementale, et les métiers « verdissants », dont les compétences évoluent ou sont amenées à évoluer pour prendre en compte les enjeux environnementaux (définition de l'Onemev ci-haut). Plus spécifiquement, l'AFB définit les métiers de la biodiversité et distingue :

- Les « métiers au cœur de la biodiversité », dont la finalité est la préservation, le maintien et la restauration du bon fonctionnement des écosystèmes afin que ceux-ci assurent les services écologiques attendus (que l'on associe à « emplois verts »).
- les « métiers contribuant à la préservation », qui intègrent des activités et des compétences qui y participent (ou « emplois verdissants »).
- les « métiers connexes », métiers supports d'une activité en lien avec la biodiversité.

Métiers au cœur de la biodiversité :  
Vétérinaire faune sauvage,  
Gestionnaire de site protégé

Métiers contribuant à la  
préservation : Journaliste nature,  
médiateur scientifique

Métiers connexes : Assistant  
administratif dans un Parc naturel

---

<sup>1</sup> Le ministère du travail, de l'emploi et de la santé ainsi que le ministère de la Transition écologique et solidaire utilisent la définition d'emplois verts et verdissants retenue par l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.

<sup>2</sup> Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail - leurs aspirations à accéder à un emploi et à une juste rémunération, à jouir de droits, de moyens d'expression et de reconnaissance, de justice et d'égalité entre les sexes. Ces diverses dimensions du travail décent sont les fondements de la paix dans les communautés et la société. Le travail décent est au cœur des efforts menés pour éradiquer la pauvreté, il est un moyen de parvenir à un développement durable, équitable et fédérateur.

Des études consultées, la majorité s'entendent à définir un emploi « vert » lorsque celui-ci aide à réduire l'impact négatif sur l'environnement. Les études diffèrent toutefois sur le plan méthodologique, dans la façon dont sont catégorisés les emplois. Les organisations canadiennes et états-uniennes utilisent une combinaison de codes SCIAN et de codes CNP ou CTP (Classification type des professions)<sup>2</sup> pour un classement plus précis des appellations d'emploi, en fonction à la fois du secteur d'activité et de la profession. Les travaux réalisés en Europe, notamment en France, utilisent les systèmes de classement européens dont la Nomenclature d'activités française (NAF) et le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME). Les organisations internationales, pour leur part, proposent plutôt des méthodes d'évaluation sans nécessairement imposer une nomenclature. Ainsi, les résultats qui en découlent ne sont pas toujours comparables et ne couvrent pas les mêmes métiers.

Le Tableau 2.2 identifie dans quelles situations les emplois rattachés à l'horticulture ornementale peuvent être considérés comme des emplois verts selon la méthodologie utilisée dans l'étude et notre interprétation des définitions. Sur les 9 sources principales consultées, 8 proposent une définition de l'emploi vert qui interpelle des professions de l'horticulture ornementale.

---

<sup>2</sup> Le terme en anglais est Standard Occupational Classification (SOC).



**Tableau 2.2****Professions pratiquées en horticulture ornementale pouvant être considérées comme « verts » selon les études consultées**

Emplois concernés (code CNP)	BLS	Eco Canada	Enviro Compétences	ISQ	IRRSST	JFF	Onemev	OIT <sup>1</sup>	AFB
0621 Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros									
0822 Gestionnaire en horticulture						√			
215 Architectes paysagistes	√	√		√	√		√	√	√
2225 Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture	√	√			√	√	√	√	√
6421 Vendeurs/vendeuses et commis- vendeurs/commis-vendeuses – commerce de détail							Verdissant sous certaines conditions		Verdissant sous certaines conditions
8255 Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture	√	√			√	√	√	√	√
8432 Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres	√	√			√	√	√		√
8612 Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	√	√			√	√	√	√	√

<sup>1</sup> Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) s'appuie sur la définition de l'Organisation internationale du travail

Le Bureau of Labor Statistics des États-Unis utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour identifier les secteurs d'activités dont l'activité principale consiste à améliorer la qualité de l'environnement et la préservation des ressources naturelles. Dans cette liste sont inclus les établissements dont l'activité principale consiste à faire de la culture en pépinière (111421), de la floriculture (111422), de l'architecture de paysage (541320) ou de l'aménagement paysager (561730). Ces activités requièrent nécessairement une main-d'œuvre spécialisée pour fournir ces services. Les métiers retenus sont donc les architectes paysagistes, les techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture, les entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture, les ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres et les manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains.

Eco Canada reconnaît que les compétences, expériences, savoirs et formation en matière d'environnement sont présentes dans de nombreux secteurs industriels. L'approche méthodologique se base sur une estimation de la proportion d'employés utilisant des connaissances environnementales dans leurs métiers. Une revue de la littérature et une collecte de données primaires (entrevues auprès d'experts et sondage) permet d'identifier les secteurs d'activités ayant une plus grande part d'employés environnementaux. Les emplois verts se concentrent dans les secteurs des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (SCIAN 56), les services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54), le commerce de gros et de détail (SCIAN 41 à 45), le secteur manufacturier (SCIAN 31 à 33) et les autres services (excluant les administrations publiques) (SCIAN 81). Ainsi, le secteur des services d'aménagement paysager (SCIAN 561730), les architectes paysagistes (SCIAN 541320), les fleuristes, pépinières et fournisseurs de pépinières associés au commerce de gros et de détail sont considérés dans cette estimation.

Le groupe de travail d'EnviroCompétences mis sur pied pour réfléchir à la définition des emplois verts en a proposé une définition, mais à notre connaissance il n'a pas fait l'exercice d'y associer des emplois et secteurs d'activité suivant les codes CNP et SCIAN. Il n'est donc pas possible de statuer sur leur inclusion ou non des emplois en horticulture ornementale. Néanmoins, selon le plus récent diagnostic de main d'œuvre de la filière environnementale réalisé par ce comité, le secteur de l'horticulture ornementale ne s'y retrouve pas<sup>3</sup>.

L'Enquête québécoise sur l'industrie de l'environnement (EQIE) sonde les entreprises qui produisent des biens et services qui servent à mesurer, prévenir, limiter, réduire ou corriger les atteintes à l'environnement. Les secteurs d'activités retenus pour la base de sondage sont définis à partir des codes SCIAN. Seule l'activité liée aux services d'architecture est retenue dans l'enquête, les autres activités associées à l'horticulture ornementale sont exclues.

L'étude de l'IRSST vise à déterminer les emplois verts exposés à des risques chimiques ou biologiques. L'identification d'emplois verts se fait sur la base d'un choix de codes SCIAN et de codes CNP. Cinq des huit professions associées au secteur de l'horticulture ornementale sont incluses dans la classification de l'IRSST.

---

<sup>3</sup> ENVIROCOMPÉTENCES, Diagnostic industriel et de main-d'œuvre de la filière environnementale édition 2016-2017.

En France, l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte couvre un éventail plus large quant aux activités et métiers liés à l'économie verte en intégrant les métiers verdissants. Plusieurs métiers de l'horticulture ornementale se logent sous cette définition. Dans cette perspective élargie, il serait même possible d'inclure le métier de commis-vendeur en centre-jardin qui intégrerait des fonctions de service-conseils, par exemple lors de la vente de produits phytosanitaires, en conseillant des produits qui auraient un impact moindre sur l'environnement.

Dans le même esprit, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) a développé un portail qui répertorie et définit les métiers de la biodiversité. Il est intéressant de constater que plusieurs métiers de l'horticulture ornementale sont présents dans les fiches du portail et entrent dans la définition des « métiers contribuant à la préservation » ou « verdissants » (arboriculture), voire des « métiers au cœur de la biodiversité » ou « verts » (architecture et aménagement paysager, entretien des espaces verts), à condition d'intégrer une vision et des pratiques professionnelles au service de la conservation ou la restauration des écosystèmes naturels ou urbains, et une démarche collaborative (missions orientées vers la concertation, le partenariat et la sensibilisation). Là aussi, si le métier de vente (commis-vendeur) intègre une réelle mission de sensibilisation auprès du public sur la préservation de la biodiversité, il pourrait être considéré comme un métier verdissant.

L'Organisation internationale du travail et le Programme des Nations Unies pour l'environnement se prononcent sur une définition d'emplois verts qui est plus large, davantage dans le concept de l'économie verte et s'inscrivant dans les principes du développement durable. Les définitions proposées se rapprochent sensiblement de celles des organismes locaux, du Bureau of Labor Statistics des États-Unis et des agences ministérielles françaises, avec l'exception du terme travail décent. Considérant que le Canada se classe cinquième au monde dans l'indicateur du bien-être selon l'indicateur économique créé par l'OCDE<sup>4</sup>, indicateur qui couvre entre autres le revenu, l'emploi, la satisfaction, la sécurité et l'équilibre travail-vie, nous pouvons affirmer que les emplois au Canada sont de nature décente.

Ainsi, nous attribuons la définition d'emplois verts à toutes les professions considérées comme « vertes » par au moins 6 des organismes examinés, ceci inclut les architectes paysagistes, les techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture, les entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superviseuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture, les ouvriers/ouvrières en pépinières et les manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains. La présence des métiers de l'horticulture ornementale dans ces référentiels montrent qu'ils ont un rôle effectif dans le développement d'une économie verte, notamment dans le contexte actuel où la biodiversité et la résilience des aménagements paysagers sont des enjeux de développement durable pour les territoires ruraux et urbains<sup>5</sup>. Tel que mentionné, le poste de commis-vendeur pourrait être considéré comme un métier verdissant selon les conditions dans lequel il s'exerce.

---

<sup>4</sup> ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. « Better Life Index 2016 », tiré du site [www.oecdbetterlifeindex.org](http://www.oecdbetterlifeindex.org), consulté le 14 septembre 2017.

<sup>5</sup> Voir par exemple : Ville de Montréal « Rapport sur la biodiversité, 2013 » sur le site <http://ville.montreal.qc.ca/grandsparcs>

### 3. RECENSEMENT SUR LES STRATÉGIES EXISTANTES POUR LA PROMOTION D'EMPLOIS VERTS

---

#### 3.1 EMPLOIS QUI SE POSITIONNENT COMME EMPLOIS VERTS

##### 3.1.1 ÉTUDE DES SITES DE RECHERCHE D'EMPLOI SPÉCIALISÉS EN ENVIRONNEMENT

Dans son ensemble, la promotion et l'affichage des emplois verts se fait principalement sur les sites de recherche d'emploi spécialisés en environnement et développement durable tels qu'EnviroEmplois, Eco Canada, Novae, Green-Jobs et GoodWork. Toutefois, les termes environnement et développement durable ne sont pas toujours définis sur ces sites.

- Le site **EnviroEmplois** est une plateforme initiée par EnviroCompétences et Réseau Environnement. Une recherche par mot-clé de profession associée à l'horticulture ornementale tel que « horticulteur », « jardinier », permet de constater que ces emplois sont considérés comme des emplois liés à l'industrie de l'environnement et du développement durable.
- Le site **Novae**, qui s'affiche comme le média de référence pour tous les influenceurs de l'économie positive et engagée, offre une vitrine pour l'affichage d'emplois « engagés » et présentent des chroniques de projets porteurs de changement réalisés partout au Québec. Plusieurs de ces projets intègrent les compétences en horticulture dont l'aménagement paysager et le jardinage<sup>6</sup>.
- Le site **Eco Canada**, quant à lui, a développé des fiches pour plus de 120 carrières dans le domaine de l'environnement. Cette liste couvre les métiers d'horticulture, d'arboriste et d'architectes paysagistes.
- Le site **Green-Jobs** offre un moteur de recherche d'emploi par type de professions et d'industries, et réfère à d'autres sites de recherches tel ECO Canada. L'industrie de l'horticulture est incluse dans cette dernière et les professions d'architecte paysager, arboriculteur et aménagement paysager sont parmi de la liste des professions.
- Le site de **GoodWork** s'identifie comme un site de recherche d'emploi en environnement et définit un emploi « vert » comme tout « travail qui contribue véritablement à un monde plus durable ». Des postes d'aménagement paysager et de jardinier y sont affichés.
- Le **RCEN** (Réseau canadien de l'environnement) publie un tableau d'offres d'emploi en environnement (en partenariat avec GoodWork.ca). Les postes en aménagement et entretien paysager qui soulignent un engagement écologique y sont donc aussi affichés.
- Le site **Green Careers Canada** est une plateforme spécifiquement dédiée à fournir de l'information pour une carrière en horticulture et en aménagement paysager. Elle renseigne notamment sur les programmes d'études et les aides financières disponibles aux futurs étudiants. Green Careers Canada est opéré par l'Association canadienne des



---

<sup>6</sup> NOVAE. «Développer l'agriculture locale dans le Nord Canadien», Chronique, 8 juin 2017. Tiré du site novae.ca, consulté le 11 septembre 2017.



pépiniéristes et des paysagistes (ACPP) et par Landscape Ontario : l'information fournie réfère donc principalement à des organisations situées au Canada anglais. Une section pour la recherche d'emploi en horticulture est également disponible.

- Le site **Arrondissement.com** est un portail sociocommunautaire qui met en relation les citoyens avec les services à but non lucratif montréalais. Il répertorie des offres d'emplois au Québec qui vont dans le sens d'un développement durable et d'une amélioration de la vie dans nos communautés. On trouve des emplois dans l'aménagement paysager, l'entretien et l'animation horticole, classés dans les catégories « Protection et sensibilisation de l'environnement » et « Éco-quartiers et écocentres » et donc clairement reliés au développement communautaire et urbain.

#### SITES FRANÇAIS ET EUROPÉENS

- Le Royaume-Uni a également sa version du site **GreenJobs** qui est un portail de plusieurs sites de recherche d'emplois. Des emplois en horticulture, arboriculture, aménagement paysager, biodiversité sont répertoriés, aux côtés de ceux liés à la qualité de l'air, l'agriculture ou encore l'énergie et la gestion des déchets.



- Le site de **Pôle Emploi** (Agence nationale pour l'emploi en France) se réfère au PNUE pour définir une économie verte et donner une définition des métiers verts et verdissants. Sur deux pages dédiées, le site classe les métiers dans ces deux catégories (selon la classification ROME). Dans ce cadre, on retrouve les métiers de l'entretien d'espaces verts, de l'irrigation et de l'aménagement paysager (inclus dans A1203 Entretien des espaces verts) et de l'architecture de paysage (inclus dans F1101 Architecture du BTP) classés dans la catégorie des métiers verdissants.

- Le site **Réseau-TEE** est une plateforme de référence en France rassemblant des offres d'emploi liées aux enjeux du développement durable. Il affiche des offres de jardiniers, horticulteurs, paysagistes et technicien d'espaces verts classées dans deux secteurs de développement durable : « Urbanisme / Cadre de vie / Paysage » et « Économie sociale et solidaire » lorsque le poste a une portée sociale à travers des missions d'insertion.



- Le site **Emploi Environnement** est issu du site Actu-Environnement, media reconnu et spécialisé dans les thématiques environnementales et écologiques. Les deux sites classent les articles/offres d'emploi dans des catégories définissant les enjeux du développement durable du point de vue environnemental. On y trouve notamment une catégorie « Aménagement » et une sous-catégorie « Paysagisme/Espaces verts » au sein de laquelle sont affichés des postes de responsable de maintenance d'espaces verts ou de technicien en irrigation.
- Le site **Orientation Environnement** reprend la définition de « professions vertes » et « verdissantes » pour définir l'emploi en environnement. Il classe les offres d'emploi par domaines de l'environnement et du développement durable. Des postes dans l'aménagement paysager urbain et l'entretien des espaces verts y sont affichés, classés dans le domaine « Biodiversité » avec l'objectif énoncé de « préserver ou améliorer la qualité écologique, fonctionnelle et paysagère d'un espace. »

- Le site **Envirojob**, en France, est une plateforme dédiée à l'emploi, les carrières et formations en environnement et développement durable. Les offres d'emploi sont classées par secteur d'activité. Le secteur « Aménagement du territoire, urbanisme, cadre de vie, architecture » affiche des offres pour les métiers de l'aménagement et l'entretien des espaces verts, et le secteur « Commerce et marketing » affiche des offres pour les métiers de direction et de vente en jardinerie.
- Le site **Clic&Earth** est un moteur de recherche spécialisé dans les métiers de l'environnement en France également, qui reste toutefois généraliste dans ce domaine (aucune classification par enjeu ou secteur d'activité n'est proposée). Il affiche de nombreuses offres de paysagistes, horticulteurs, élagueurs et autres activités connexes.



**Tableau 3.1**  
Liste des sites de recherche d'emploi vert consultés

Enviroemplois	Québec	<a href="http://www.enviroemplois.org/">http://www.enviroemplois.org/</a>
Novae	Québec	<a href="https://novae.ca/emplois/">https://novae.ca/emplois/</a>
Eco Canada	Canada	<a href="http://www.eco.ca/viewjobs/">http://www.eco.ca/viewjobs/</a>
Green Jobs	Canada	<a href="https://www.greenjobs.ca/">https://www.greenjobs.ca/</a>
GoodWork	Canada	<a href="https://www.goodwork.ca/jobs">https://www.goodwork.ca/jobs</a>
GreenCareers Canada	Canada	<a href="http://greencareerscanada.ca/find-a-job/">http://greencareerscanada.ca/find-a-job/</a>
Réseau canadien de l'environnement	Canada	<a href="http://jobs.rcen.ca/">http://jobs.rcen.ca/</a>
Arrondissement.com	Québec	<a href="https://www.arrondissement.com">https://www.arrondissement.com</a>
Engagés	Québec	<a href="http://engages.ca/">http://engages.ca/</a>
Chantier de l'économie sociale	Québec	<a href="http://chantier.qc.ca/decouvrez-leconomie-sociale/">http://chantier.qc.ca/decouvrez-leconomie-sociale/</a>
Green Jobs	Royaume-Uni	<a href="https://www.greenjobs.co.uk/">https://www.greenjobs.co.uk/</a>
Réseau-TEE	France	<a href="http://www.reseau-tee.net/">http://www.reseau-tee.net/</a>
Emploi Environnement	France	<a href="https://www.emploi-environnement.com/">https://www.emploi-environnement.com/</a>
Orientation Environnement	France	<a href="https://www.orientation-environnement.fr">https://www.orientation-environnement.fr</a>
Pôle Emploi	France	<a href="https://www.pole-emploi.fr">https://www.pole-emploi.fr</a>
Envirojob	France	<a href="http://www.envirojob.fr/">http://www.envirojob.fr/</a>
Clic&Earth	France	<a href="https://www.clicandearth.fr/">https://www.clicandearth.fr/</a>

Les sites généralistes dédiés à l'emploi tel que Jobboom, Monster, Indeed et autres n'ont pas une approche axée sur la promotion d'emplois verts. Tous offrent un moteur de recherche qui permet de cibler sa recherche par catégorie, par industrie ou par profession. Pour les sites qui couvrent la catégorie « environnement », les professions d'horticulteurs, d'arboristes, d'architectes paysagistes et d'aménagement paysager sont affichées. Une minorité de ces sites inclut les postes d'emplois d'horticulture ornementale sous la catégorie « agriculture ».

Outre l'environnement, l'horticulture ornementale est également associée à l'économie sociale. En effet, des sites d'affichage d'emploi tels que Engagés, Arrondissement.com, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire et le Chantier de l'économie sociale, affichent des postes d'horticulteur, de jardinier ou d'architecte paysager sous l'appellation d'emploi en développement durable.

### 3.1.2 VALORISATION DES MÉTIERS HORTICOLES AFFICHÉS SUR LES SITES DE RECHERCHE D'EMPLOI

On note que les métiers de commercialisation (tels que fleuristerie, pépiniéristes, jardinerie) du secteur de l'horticulture ornementale sont très peu représentés sur les sites de recherche d'emploi spécialisés en environnement étudiés. Les métiers de service (architecture et aménagement de paysage, entretien des espaces verts, arboriculture et irrigation) sont en revanche affichés sur tous les sites consultés, sous des thématiques et catégories qui varient d'un site à l'autre.

Certaines annonces pour des emplois de jardiniers, paysagistes ou élagueurs se contentent de dresser un profil du métier traditionnel. On suppose alors que le lien du métier avec la nature et le végétal suffit à le classer parmi les emplois de l'environnement. Cependant, la plupart des offres d'emploi étudiées affichent un engagement écologique, voire social. L'emploi est alors valorisé à travers l'intitulé du poste, l'activité de l'employeur et ses engagements, les missions du poste ou les qualifications et qualités requises.

#### L'intitulé du poste

L'intitulé de l'offre d'emploi peut annoncer clairement l'aspect « vert » du poste. Sur les sites visités, cela concerne une minorité des annonces pour les métiers de l'horticulture, mais on peut trouver par exemple :

- Paysagiste bio
- Encadrant de chantiers d'insertion en aménagement paysager

#### L'employeur et ses engagements

Les annonceurs sont en majorité des villes, des éco-quartiers, des Parcs naturels régionaux, des organisations à but non lucratif ou des entreprises horticoles clairement engagées dans une démarche de durabilité. Des exemples de valeurs affichées par les employeurs:

- Respect de l'environnement : utilisation judicieuse de produits phytosanitaires, conceptions paysagères résilientes, au service de la biodiversité et favorisant la dépollution et régénération des sols
- Respect de l'employé : prise en compte de la pénibilité des tâches, formations continues
- Engagement social : insertion professionnelle, conceptions paysagères qui favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle

### **Les missions du poste**

Dans une majorité des annonces affichées sur ces sites, les postes « verts » en horticulture se différencient par les missions proposées, en lien avec une démarche de durabilité écologique. Par exemple :

- Projets de plantations et d'entretien horticole écologique
- Aménagement et entretien d'un jardin de plantes médicinales
- Création de serres urbaines
- Développement des habitats pour la biodiversité (ex. nichoirs, compost)
- Collaboration avec le/la technicien/ne biodiversité
- Lutte aux espèces végétales exotiques et envahissantes

Et/ou avec une démarche de durabilité sociale :

- Création d'espaces de jardinage participatif
- Installation de panneaux d'interprétation
- Animation et sensibilisation
- Accompagnement et formation de personnes en (ré)insertion sociale et professionnelle

### **Les qualifications, compétences et qualités requises**

En plus des formations et qualifications horticoles habituelles, les annonceurs peuvent demander des qualifications, compétences ou intérêts spécifiques, en lien avec l'aspect écologique ou social du poste. Par exemple :

- Formation autour des pratiques horticoles écologiques protégeant la santé et l'environnement (en France, un « CertiPhyto » délivré par le ministère de l'agriculture peut être un atout)
- Compétences en restauration écologiques, écologie urbaine ou connaissances naturalistes
- Goût prononcé pour les questions de développement durable, d'économie sociale et solidaire et de biodiversité
- Maîtrise et capacité à enseigner à un large public les techniques d'entretien des espaces verts
- Sens de la pédagogie et du service

L'émergence de ces nouveaux sites de recherche d'emplois verts est significative de l'évolution du marché du travail, et on voit que les métiers de l'horticulture ornementale y occupent une place réelle. Les emplois affichés reflètent à la fois les attentes des employés et les besoins des employeurs en matière de formation et de qualifications spécifiques de leur main-d'œuvre.

## **3.2 LA FORMATION**

Peu d'universités au Québec ont une stratégie particulière pour la promotion de formations qui mènent aux emplois verts.

- L'Université de Montréal est l'une des seules universités qui présente ses programmes en environnement et développement durable comme des formations permettant de converger vers « un monde plus vert ». L'introduction de cette notion indique, entre autres, des programmes mariant théorie et pratique et cite les programmes associés aux

disciplines suivantes: « aménagement, architecture, urbanisme, géographie, santé environnementale et santé au travail, sciences sociales, sciences biologiques et chimie ».

- L'Université du Québec à Montréal (UQAM) présente son programme en environnement sous un cadre multidisciplinaire. En effet, l'objectif du programme met l'emphase sur l'opportunité de « développer des compétences de recherche interdisciplinaire sur des problématiques environnementales ».
- L'Université de Sherbrooke qualifie ses programmes en développement durable ou en environnement comme une formation appliquée en environnement. La promotion de ces programmes cible l'opportunité d'acquérir une spécialisation en environnement ou en développement durable.
- L'Université Concordia décrit le programme en environnement comme un outil qui permettra de relever certains des problèmes en lien aux changements climatiques, à la gestion des ressources naturelles et au développement durable, s'inscrivant ainsi dans une approche plus large que des professions et métiers liés à des interventions liées à la dépollution par exemple.
- De la même façon, l'Université Laval promeut ses programmes en environnement et développement durable comme une formation permettant d'acquérir « les outils nécessaires pour collaborer à la recherche de solutions aux enjeux environnementaux comme les changements climatiques, la gestion durable des ressources naturelles ainsi que les aspects sociaux et politiques de l'environnement ».

À noter que le terme « métier verdissant » est généralement proscrit dans la sphère académique puisqu'il aurait une connotation péjorative liée à de l'écoblanchiment (greenwashing).

Les cégeps affichent leurs programmes d'études liés à l'horticulture ornementale, là où disponibles, de manière standard sous la liste de programme offert. Les instituts d'enseignement professionnels et collégiaux présentent leurs programmes principalement par secteurs. Les programmes d'études liés à l'horticulture ornementale se trouvent souvent sous le secteur de l'agriculture et dans des instituts spécialisés, notamment l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA). Certains cégeps vont également positionner leur programme technique en Technologie de la production horticole et de l'environnement (TPHE) en insistant par exemple sur le virage environnemental et la production et l'utilisation des végétaux à des fins environnementales; c'est le cas du Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Les organismes de formation en horticulture ornementale qui misent sur une « horticulture environnementale » proposent des cours pour acquérir des notions spécifiques comme par exemple : la gestion des eaux pluviales, la lutte aux îlots de chaleur, la végétalisation des bâtiments, les aménagements paysagers comestibles, les jardins de pluie, les sols perméables, les marais filtrants, les solutions de recharge aux pelouses, l'agriculture urbaine, etc.

En parallèle des formations académiques, on observe le développement de formations courtes, proposées par des sociétés d'horticulture ornementale ou des OBNL pour des amateurs et des professionnels, sur des thématiques émergentes (aménagements paysagers comestibles, permaculture et forêts nourricières, agriculture urbaine) et orientées vers la restauration et la durabilité des écosystèmes naturels et humains. C'est un phénomène qui témoigne aussi du positionnement « vert » qui est donné de plus en plus aux métiers et professions de l'horticulture ornementale.

### 3.3 PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Quelques exemples de référence à la notion d'emplois verts ont également été repérés dans le design ou les critères d'admissibilité de certains programmes gouvernementaux<sup>7</sup>.

Au gouvernement fédéral, le Programme de stages pour les jeunes Horizon Sciences est ainsi directement lié à la promotion d'emplois verts. L'objectif du programme est d'appuyer « la création d'emplois verts pour les jeunes en accordant des subventions salariales aux employeurs admissibles<sup>8</sup> ». Les jeunes gradués doivent avoir obtenu un diplôme collégial ou universitaire en sciences, technologie, ingénierie ou mathématiques. Ainsi, les gradués de programme d'études en horticulture de niveau collégial ou universitaires seraient admissibles.

L'organisme à but non lucratif BioTalent Canada a mis en place, avec l'appui financier du gouvernement du Canada dans le cadre du programme de la Stratégie emploi jeunesse Objectif carrières, le programme de subvention salariale avec *Objectif carrière verte*. Cette initiative vise les emplois à caractère écologique ou tout poste chez un employeur du secteur de l'environnement. Dans le cadre de ce programme, les emplois verts sont définis comme des emplois qui contribuent à réduire la consommation d'énergie et de matières premières, les émissions de gaz à effet de serre, la production de déchets et la pollution ou à protéger et restaurer les écosystèmes.

Agriculture et Agroalimentaire du Canada a mis en place l'initiative de stage en agroenvironnement à « l'intention de diplômés du postsecondaire, afin qu'ils réalisent des activités, fournissent des services ou mènent des recherches bénéfiques pour l'environnement dans le secteur agricole, sans se limiter aux exploitations agricoles ». Dans son communiqué de presse, le ministre Lawrence MacAulay précise que la « La création d'emplois verts pour les jeunes dans les secteurs clés comme l'agriculture leur permet d'acquérir les compétences et l'expérience professionnelle dont ils ont besoin pour intégrer le marché du travail d'aujourd'hui<sup>9</sup> ».

En France, les Maisons de l'Emploi et de la Formation (MDEF)<sup>10</sup> contribuent à promouvoir les emplois verts et verdissants à travers des événements comme la Semaine de l'emploi et de l'économie verte, et des programmes spécifiques à chaque région. Ainsi, la MDEF de Lyon a lancé en 2011 un programme « Emplois compétences de la croissance verte », co-financé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Il doit permettre d'atteindre des « objectifs d'adaptation et de développement de compétences, tout en favorisant l'accès à des emplois verts ou verdissants<sup>11</sup> ». Le programme concerne largement les emplois et compétences horticoles couvre d'ailleurs des emplois horticoles (voir Figure 3.1).

<sup>7</sup> Selon les modalités du programme, certains programmes requièrent de fournir un emploi à temps-plein (minimum 30 h par semaine) pour un minimum de 6 mois. ([https://www.biotalent.ca/en/sciencehorizons\\_employer#Positions that could qualify](https://www.biotalent.ca/en/sciencehorizons_employer#Positions%20that%20could%20qualify))

<sup>8</sup> ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA. *Programme de stages pour les jeunes Horizon Sciences*, [www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=B58899DC-1](http://www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=B58899DC-1), consulté le 14 septembre 2017.

<sup>9</sup> AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Communiqué de presse, Création d'emplois verts pour les jeunes en agriculture*. <https://www.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire/nouvelles/2016/04/creation-d-emplois-verts-pour-les-jeunes-en-agriculture-1053209.html>, consulté le 21 septembre 2017.

<sup>10</sup> En France, les maisons de l'emploi participent depuis 2005 à la mise en œuvre des politiques de l'emploi au niveau local, en coordonnant les actions des différents acteurs de leur territoire. Elles relèvent des acteurs du Service public de l'emploi (SPE).

<sup>11</sup> MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION LYON. *Les emplois verts et verdissants*. <http://www.mdef-lyon.fr/-Les-emplois-verdissants-.html>, consulté le 21 février 2018.

**Figure 3.1**

Extrait du site Internet d'affichage des métiers verts du Programme Emploi compétences de la croissance verte, France

## Les métiers verts

Ces métiers ont pour objet de travailler directement sur la préservation de l'environnement, dans des domaines comme le traitement des déchets ou des eaux usées, la gestion des réserves naturelles, la mesure des pollutions.

### LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL, DE LA FAUNE, DE LA FLORE

DANS LE CODE ROME	VOUS TROUVEREZ LES MÉTIERS DE	A CONSULTER
A1202 Entretien des espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➊ Agent d'entretien de la nature</li> <li>➋ Agent d'entretien des rivières</li> <li>➌ Agent d'entretien nature du littoral</li> <li>➍ Chef d'équipe d'entretien d'espaces naturels</li> <li>➎ Ouvrier d'entretien des espaces naturels...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➊ <a href="#">Les offres d'emploi</a></li> <li>➋ <a href="#">La fiche métier</a></li> </ul>

Source : tiré de Pôle Emploi, programme Emploi compétences de la croissance verte, consulté en février 2018 <https://www.pole-emploi.fr/actualites/les-metiers-de-l-environnement-@/article.jspz?id=60745>

Un autre exemple, celui de l'agence nationale française pour l'emploi, Pôle Emploi. Elle propose un programme d'aide pour les « Emplois d'avenir », qui a pour objectif d'ouvrir le marché du travail aux jeunes connaissant des difficultés d'insertion professionnelle, à travers des « métiers à forte utilité sociale ou environnementale <sup>12</sup> ». Les métiers d'aménagement et entretien d'espaces verts sont admissibles à ce programme dans la plupart des régions françaises, à condition d'inclure un tutorat et un plan de formation. À noter qu'un Contrat Unique d'Insertion (CUI) est également porté par Pôle Emploi, en collaboration avec les régions françaises, et est accessible selon des modalités similaires pour les autres tranches d'âge de la population.

L'Union Européenne a mis en place le programme LIFE qui est un « instrument de financement pour l'environnement et l'action climatique ». Un des objectifs du programme LIFE est la création d'emplois verts et la stimulation d'une croissance économique durable dans toute l'Europe. Une étude montre qu'il a permis « la création de 74 500 emplois à temps plein <sup>13</sup> » depuis son lancement en 1991, parmi lesquels sont comptabilisés les emplois contribuant à la préservation et la restauration de la biodiversité et des milieux naturels, et à l'adaptation des territoires au changement climatique. Les données disponibles ne permettent pas de chiffrer les emplois qui seraient liés à l'horticulture ornementale, néanmoins certaines professions comme celles d'architecte paysager et aménagiste paysager y sont présentes.

<sup>12</sup> PÔLE EMPLOI. *Les aides à l'embauche, les emplois d'avenir*. <https://www.pole-emploi.fr/employeur/les-emplois-d-avenir-@/article.jspz?id=61370>, consulté le 21 février 2018.

<sup>13</sup> UNION EUROPÉENNE. Life program : Contributing to employment and economic growth, final report, 2016. [http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/generalpublications/documents/jobs\\_growth\\_study.pdf](http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/generalpublications/documents/jobs_growth_study.pdf), consulté le 21 février 2018.

#### 4. CONCLUSION

---

Le terme d'emploi vert a émergé au cours des années 1970-1980, alors que s'articulait dans plusieurs pays de l'OCDE la lutte environnementale et que se créaient des institutions, telles que le ministère de l'Environnement au Québec. Le terme emploi vert était alors abordé strictement sous l'angle de la « dépollution » et était intimement lié à la mise en œuvre de politiques environnementales. Avec les années, le thème de l'économie verte est apparu, suivant l'arrivée du concept du développement durable au début des années 1990. L'économie verte a alors été présentée comme une façon de rendre concret le développement durable, de réellement faire une transition écologique et sociale. Le concept d'économie verte demeure inachevé, mais il a contribué à élargir les perspectives de l'emploi vert et à ne plus le confiner à des métiers qui « décontaminent », mais touchant aussi à la gestion responsable de ressources naturelles.

Dans cette perspective plus large, la plupart des travaux consultés considèrent au moins une des professions associées à l'horticulture ornementale comme un emploi vert. Les sites de promotion des emplois montrent aussi une tendance forte dans la mise en valeur des emplois liés à l'horticulture ornementale comme contribuant à un économie verte.



**ANNEXE 1**  
**DESCRIPTION DES CODES CNP RATTACHÉS**  
**À L'HORTICULTURE ORNEMENTALE**

---

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES CODES CNP RATTACHÉS À L'HORTICULTURE ORNEMENTALE**

Code CNP	Description	Nature du travail
0621	Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros	Les directeurs du commerce de détail et de gros, planifient, organisent, dirigent, contrôlent et évaluent les activités des établissements qui vendent des produits ou des services au détail et en gros. Ils travaillent dans des commerces de détail ou de gros, ou ils peuvent être gérants et propriétaires de leur propre magasin.
0822	Gestionnaires en horticulture	Les gestionnaires en horticulture planifient, organisent, dirigent et contrôlent les activités des employés de pépinière et de serre qui cultivent et vendent des arbres, des arbustes, des fleurs et des plantes.
2152	Architectes paysagistes	Les architectes paysagistes conçoivent des aménagements paysagers, élaborent des ententes contractuelles et surveillent la construction d'aménagements paysagers pour des ouvrages commerciaux, des complexes à bureaux, des parcs, des terrains de golf et des projets résidentiels. Ils travaillent dans des firmes d'architectes et d'ingénieurs, des firmes de consultants en aménagement paysager, des organismes environnementaux et de développement du gouvernement, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
2225	Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture	Les techniciens et les spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture arpentent et évaluent les aménagements paysagers, dessinent des croquis, montent des modèles de plans d'aménagement paysager, et construisent et entretiennent des jardins, des parcs, des terrains de golf et d'autres environnements paysagers. Ils donnent des conseils aux clients sur des sujets concernant l'horticulture, tels que l'irrigation, élèvent, cultivent et étudient des plantes, et soignent des plantes et des arbres abîmés et malades. Ils travaillent pour des concepteurs et des entrepreneurs en aménagement paysager, dans des entreprises de service de pelouse et de soins des arbres, des terrains de golf, des pépinières et des serres, des parcs municipaux, provinciaux et fédéraux ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.

6421	Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses –commerce de détail	Les vendeurs - commerce de détail vendent ou louent une gamme de produits et de services techniques et non techniques directement aux consommateurs. Ils travaillent dans des magasins et d'autres établissements de vente au détail ainsi que dans des commerces de gros ouverts au public pour la vente au détail.
8255	Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superveuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture	Ce groupe de base comprend les entrepreneurs des services de l'aménagement paysager et de l'entretien des terrains, qui sont propriétaires-exploitants de leurs propres établissements. Ce groupe comprend également les superviseurs qui coordonnent les activités des ouvriers des groupes de base suivants : (8432) Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres et (8612) manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains. Ils travaillent dans des entreprises d'aménagement paysager, des cimetières, des compagnies de services de soins des pelouses et des arbres, des pépinières et des serres et des services d'aménagement paysager à l'intérieur de services des travaux publics et des entreprises privées.
8432	Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres	Les ouvriers de pépinières et de serres plantent, cultivent et récoltent des arbres, des arbustes, des fleurs et des plantes et servent les clients des pépinières et des serres. Ils travaillent dans des pépinières et des serres intérieures ou extérieures.
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	Ce groupe intermédiaire comprend les manœuvres à la récolte; et les manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains; et les manœuvres de l'aquaculture et de la mariculture; et les manœuvres des mines; et les manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz, et personnel assimilé; et les manœuvres de l'exploitation forestière. Ils travaillent pour des exploitations agricoles; pour des entreprises d'aménagement paysager et d'entretien de pelouses, des terrains de golf, des cimetières, et dans l'aménagement paysager à l'intérieur pour les services des travaux publics et des entreprises privées; dans des alevinières publiques ou privées et dans des fermes aquacoles commerciales; dans des mines de

charbon et de minerais métallifères et non métallifères; pour des entrepreneurs qui assurent le forage et l'entretien des puits et pour des sociétés productrices de pétrole; et pour des compagnies d'exploitation forestière et pour des entrepreneurs; ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.

---

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES CODES SCIAN RATTACHÉS À L'HORTICULTURE ORNEMENTALE**

Code SCIAN	Description	Définition
111421	Culture en pépinière et arboriculture	Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est la culture, sous abri ou en plein champ, de produits de pépinière et d'arbres, et les plantes ligneuses à courte rotation destinées à la production de pâte et d'arbres à replanter qui, normalement, ont un cycle de croissance de moins de dix ans.
111422	Floriculture	Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est la culture protégée ou en plein champ de produits de floriculture et la production de matériel de propagation.
411130	Grossistes-distributeurs de produits et plantes de pépinières	Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des produits et plantes de pépinières.
444220	Pépinières et centres de jardinage - Commerce de détail	Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail des plants et des produits de jardinage (arbres, arbustes, plantes, semences, bulbes et gazon), qui sont généralement cultivés ailleurs. Ces établissements peuvent fournir des services d'aménagement paysager.
4531	Fleuristes - Commerce de détail	Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail des fleurs coupées, compositions florales, et plantes en pot cultivées ailleurs. Ces établissements préparent habituellement les compositions qu'ils vendent.
541320	Services d'architecture de paysage	Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier, concevoir et administrer l'aménagement de terrains pour des projets tels que des parcs et d'autres aires de loisirs, des aéroports, des routes, des hôpitaux, des écoles, des lotissements et des zones commerciales, industrielles et résidentielles en s'appuyant sur une connaissance des caractéristiques des lieux, de l'emplacement des bâtiments et des ouvrages, de l'utilisation des terrains et des plans d'aménagement paysager.
561730	Services d'aménagement paysager	Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services d'entretien paysager et/ou de plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes, de pelouses ou de jardins, et les établissements qui, en plus des activités susmentionnées, ont pour activité la construction (installation) d'allées piétonnières, de murs de soutènement, de terrasses en bois, de clôtures, d'étangs et de structures similaires.